



En 2025, en France métropolitaine, une personne sur dix cite l'environnement comme premier enjeu pour le pays parmi sept propositions. La préoccupation pour l'environnement augmente avec le diplôme, le revenu et la satisfaction dans la vie. Quatre personnes sur dix se déclarent très inquiètes des effets du dérèglement climatique. Cette inquiétude est plus marquée dans les zones urbaines denses, pour les plus diplômés et pour les femmes.

Pour protéger l'environnement, près de neuf personnes sur dix estiment faire autant ou plus d'efforts que les autres. Cependant, dans les pratiques quotidiennes, les efforts ne sont pas majoritairement motivés par des raisons écologiques. Ainsi, la baisse du chauffage en hiver répond davantage à des impératifs budgétaires et la limitation de la consommation de viande à des raisons de santé ou économiques. L'usage de la voiture pour les trajets de plus de 100 kilomètres est privilégié sur les transports collectifs. Au total, les personnes les plus enclines à modifier leurs pratiques pour des raisons écologiques sont aussi les plus préoccupées par les enjeux environnementaux.

Depuis plusieurs années, l'environnement figure parmi les préoccupations majeures, même si sa position dans la hiérarchie des priorités nationales évolue selon le contexte conjoncturel. En 2025, en France métropolitaine, 9 % des personnes citent l'environnement comme premier enjeu pour le pays, parmi les sept priorités proposées ► **figure 1** ► **source**. Cette thématique arrive loin derrière la santé (citée comme enjeu le plus important par 24 % des personnes), la violence et l'insécurité (24 %), ainsi que les inégalités et le pouvoir d'achat (19 %). L'environnement et les questions écologiques ont atteint un point haut dans les préoccupations des Français en 2019, avec notamment la publication du rapport du GIEC sur les conséquences du réchauffement climatique, la plus grande place occupée par ces questions dans le débat public, ainsi que la médiatisation d'actions telles que les marches pour le climat [[Ademe, 2025](#)].

En 2025, les diplômés du supérieur mentionnent beaucoup plus fréquemment l'environnement comme enjeu prioritaire que les personnes peu ou pas diplômées (18 % contre 5 %), tout comme les jeunes de moins de 35 ans par rapport aux personnes de 65 ans ou plus (12 % contre 6 %). De même, la probabilité de citer l'environnement augmente avec le niveau de revenu déclaré par le ménage.

## ► 1a. Classement des enjeux selon leur importance pour le pays

Enjeux	1 <sup>er</sup> enjeu	2 <sup>e</sup> enjeu
La santé	23,6	18,1
La violence et l'insécurité	23,5	21,7
Les inégalités et le pouvoir d'achat	18,8	20,1
Les tensions internationales	9,0	10,1
L'environnement	8,8	9,6
Le chômage	8,5	10,4
L'immigration	6,7	8,3

**Note :** 1 % ont répondu « ne sait pas » ou « refus » pour le 1<sup>er</sup> enjeu, 2 % ont répondu « ne sait pas » ou « refus » pour le 2<sup>e</sup> enjeu.

**Lecture :** En 2025, 23,6 % des personnes considèrent la santé comme l'enjeu le plus important pour le pays tandis que 8,8 % considèrent que c'est l'environnement.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme), juin, septembre et décembre 2025.

Les personnes se déclarant très satisfaites de la vie qu'elles mènent actuellement considèrent plus souvent l'environnement comme enjeu principal : c'est le cas de 11 % des personnes ayant un niveau de satisfaction élevé (note supérieure ou égale à 8 sur 10), contre 5 % de celles accordant une note inférieure ou égale à 5. Le niveau de satisfaction dans la vie croît par ailleurs avec le niveau de vie ou de diplôme, mais ces écarts concernant les préoccupations relatives à l'environnement demeurent à niveau de vie et diplôme donné ► **source**.

## Quatre personnes sur dix se déclarent inquiètes des effets du dérèglement climatique

Face, plus spécifiquement, au dérèglement climatique, 39 % des personnes se déclarent très inquiètes (note d'au moins 8 sur une échelle de 0 à 10). Cette proportion s'élève à 46 % parmi les diplômés du supérieur et à 43 % parmi les habitants des zones urbaines denses. Les femmes se montrent également plus inquiètes que les hommes sur ce sujet (41 % contre 37 %). Les personnes

qui citent l'environnement comme le principal enjeu du pays expriment un niveau d'inquiétude nettement supérieur aux autres : 67 % d'entre elles se disent très inquiètes. Parmi les personnes mentionnant le chômage ou la violence et l'insécurité comme enjeu principal, 34 % se déclarent très inquiètes. Les personnes pour qui l'immigration constitue l'enjeu principal sont les moins nombreuses à se dire très inquiètes face au dérèglement climatique (21 %).

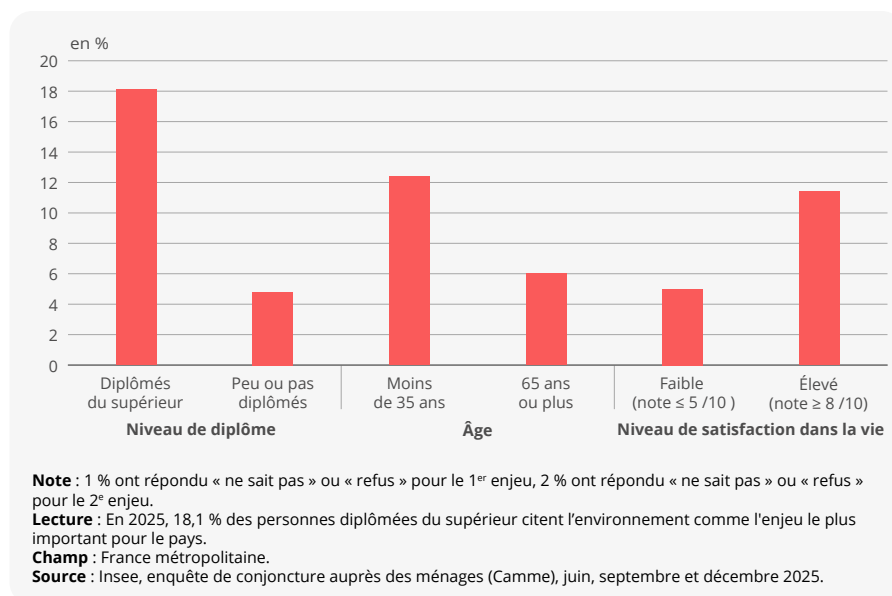
L'inquiétude face à la crise climatique peut avoir un effet sur la santé mentale. Ainsi, 10 % de la population présenterait des symptômes psychologiques liés à l'éco-anxiété [Pautard, 2025b]. Les personnes les plus inquiètes face au dérèglement climatique déclarent en moyenne un niveau de satisfaction dans la vie similaire aux autres (6,6 sur 10) mais sont un peu plus pessimistes sur la situation de la prochaine génération en France et se sentent un peu plus déprimées que les autres la veille de l'enquête.

## 82 % des personnes limitent leur chauffage en hiver, principalement pour des raisons économiques

Les personnes ont été interrogées sur trois comportements à fort impact carbone : le chauffage, la consommation de viande rouge et les déplacements de plus de 100 kilomètres.

82 % des personnes déclarent limiter la température de chauffage de leur pièce principale (salon, séjour) en hiver ► **figure 2**. 63 % indiquent le faire toujours. La proportion de ceux qui déclarent limiter la température est plus élevée parmi les diplômés du supérieur que parmi les personnes pas ou peu diplômées (87 % contre 79 %). Quel que soit l'âge, la part de ceux qui déclarent limiter la température du chauffage l'hiver est élevée : la sobriété énergétique est souvent citée comme une mesure efficace pour protéger l'environnement [Pautard, 2026]. Toutefois, les plus âgés limitent un peu moins la température que les autres (71 % parmi les 75 ans ou plus, contre 83 % parmi les moins de 75 ans) : cette différence de comportement peut s'expliquer par le besoin de maintenir davantage une température un peu plus élevée dans la pièce principale. Parmi les personnes qui limitent la température de chauffage de leur pièce principale en hiver, 65 % déclarent le faire avant tout pour réaliser des économies et seulement 12 % pour protéger l'environnement. Les motivations écologiques sont près de trois fois plus souvent avancées par les diplômés du supérieur que par les personnes peu ou pas diplômées (22 % contre 8 %). Elles

## ► 1b. Profil des personnes ayant cité l'environnement comme 1<sup>er</sup> enjeu



## ► 2. Motifs de limitation ou de non-limitation de la température du chauffage et de la consommation de viande rouge

Limitation ou non limitation avec les motifs invoqués	en %	
	Température du chauffage en hiver	Consommation de viande rouge (y compris plats préparés)
<b>Limitent</b>	<b>81,7</b>	<b>17,8</b>
<b>Motifs de limitation :</b>		
Faire des économies	65,3	31,9
Protéger l'environnement	12,1	9,7
Le bien-être animal	so	7,4
Raisons de confort (pour le chauffage) ou de santé (chauffage ou viande)	17,0	33,1
Autres motifs <sup>1</sup>	5,6	17,8
<b>Ne limitent pas</b>	<b>17,3</b>	<b>28,9</b>
<b>Motifs de ne pas limiter :</b>		
Raisons de confort	39,8	so
Par plaisir, habitude ou difficulté à cuisiner autrement	so	57,6
Raisons de santé	10,2	6,4
Chauffage collectif (pas de contrôle de la température)	25,1	so
Consommation déjà plus importante de volaille et de poisson, moins polluants	so	15,4
Autres motifs <sup>2</sup>	24,9	20,6

so : sans objet.

**1** Être peu présent dans la pièce (chauffage) ; décision imposée par une autre personne du logement (chauffage) ; perte d'intérêt pour le goût (viande) ; influencé(e) par l'exemple de proches (viande).

**2** Logement mal isolé (chauffage) ; décision imposée par une autre personne du logement (chauffage et viande) ; alternatives trop chères (viande) ; ne pense pas que cela change l'environnement (viande).

**Note :** 1 % ont répondu « ne sait pas » ou « refus » sur le fait de limiter ou non la température du chauffage.

**Lecture :** En 2025, 81,7 % des personnes déclarent limiter la température du chauffage en hiver ; parmi elles, 12,1 % le font pour l'environnement.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme), juin, septembre et décembre 2025.

sont également davantage mises en avant par les personnes résidant dans les zones urbaines denses, ainsi que par les ménages les plus aisés.

Parmi ceux qui ne limitent pas la température de chauffage, les raisons liées au confort sont citées dans quatre cas sur dix. Des contraintes davantage subies, telles que l'absence de maîtrise de la température en cas de chauffage collectif, sont également mentionnées.

## 48 % des personnes limitent leur consommation de viande rouge, plutôt pour des raisons de santé ou économiques qu'écologiques

70 % des personnes déclarent, soit ne pas manger de viande rouge ou en consommer rarement (22 %) soit en manger mais essayer de limiter leur consommation (48 %). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas consommer ou à limiter leur consommation (78 % contre 63 %). La

réduction de la consommation de viande rouge concerne davantage les personnes âgées de 65 ans ou plus (74 %), en particulier les 65-74 ans (77 %, contre 67 % de celles âgées de moins de 35 ans).

Les principales motivations à la limitation de la consommation de viande rouge sont souvent d'ordre sanitaire ou économique (chacune citée par près d'un tiers des personnes). La protection de l'environnement et le bien-être animal ne recueillent respectivement que 10 % et 7 % des motifs d'abord avancés. Des disparités apparaissent toutefois selon les profils : les jeunes et les personnes les plus diplômées invoquent plus fréquemment le bien-être animal et la protection de l'environnement. C'est le cas de 33 % des plus diplômées, contre 10 % des personnes peu ou pas diplômées, et de 28 % des personnes de moins de 35 ans, contre moins de 12 % des personnes de 65 ans ou plus.

Les personnes qui ne limitent pas leur consommation de viande rouge le font principalement par plaisir, habitude ou difficulté à cuisiner autrement (pour 58 % d'entre elles).

### Trois quarts des personnes privilégient la voiture pour les trajets de plus de 100 kilomètres

Lors de leur dernier déplacement personnel de plus de 100 kilomètres, 75 % des personnes ont utilisé une voiture, 16 % les transports collectifs terrestres et 8 % l'avion.

L'usage de la voiture est moins fréquent chez les citoyens qui prennent davantage les transports collectifs : 27 % des personnes résidant en milieu urbain dense

ont utilisé ceux-ci pour un déplacement de plus de 100 kilomètres, contre 7 % des habitants des zones rurales non périurbaines. D'après le recensement 2022, 32 % des habitants des zones urbaines denses, pour lesquels les transports collectifs sont plus nombreux et plus accessibles, n'ont pas de voiture, contre 9 % des habitants du rural non périurbain.

Les personnes les plus diplômées utilisent également davantage les transports collectifs. Par ailleurs, 20 % des femmes ont emprunté le train ou le car lors de leur dernier déplacement personnel de plus de 100 kilomètres, contre 13 % des hommes.

Le choix de la voiture est motivé par le besoin d'en disposer sur place (26 %), mais aussi par le manque d'alternative pour ce type de trajet (24 %). Un autre argument invoqué est l'organisation requise par l'usage des transports collectifs (contraintes liées au transport de bagages et aux horaires, 22 %). Inversement, les utilisateurs de transports collectifs terrestres mettent en avant leur aspect pratique et leur moindre coût. Les considérations environnementales sont citées moins fréquemment.

### Une large part de la population considère faire plus d'efforts pour l'environnement que les autres

La moitié de la population (49 %) estime faire autant d'efforts que la plupart des autres personnes pour protéger l'environnement, et 39 % considèrent même en faire davantage ► **figure 3**. 8 % des personnes déclarent en faire moins. 46 % des personnes diplômées du supérieur estiment en faire plus,

contre 36 % des personnes peu ou pas diplômées. Les personnes vivant dans un ménage aux revenus plus élevés partagent également plus souvent le sentiment d'en faire davantage que les autres. Si leur capacité à adopter certaines pratiques environnementales est plus grande, leur empreinte carbone n'est pas nécessairement plus faible [André et al., 2023]. Pour les ménages les moins favorisés, la capacité à agir en faveur de l'environnement est plus réduite et leurs pratiques se révèlent cependant moins émettrices [Pautard, 2017].

Les personnes qui estiment faire plus d'efforts que les autres limitent plus souvent les pratiques à fort impact carbone que la moyenne : 78 % limitent leur consommation de viande rouge, 87 % réduisent la température du chauffage et 18 % ont utilisé les transports collectifs terrestres pour leur dernier trajet de plus de 100 kilomètres. Seuls 6 % d'entre eux n'adoptent aucun de ces gestes. Les personnes qui estiment faire moins d'efforts sont aussi 61 % à limiter leur consommation de viande rouge et 67 % la température du chauffage, mais moins souvent pour des motifs environnementaux.

Enfin, plus leur niveau d'inquiétude face au dérèglement climatique est élevé, plus les individus adoptent des pratiques limitant leur impact carbone. De fait, 80 % des personnes les plus inquiètes (≥ 8/10) limitent la consommation de viande rouge et 86 % la température du chauffage. Parmi les moins inquiets (< 5/10), 59 % limitent la consommation de viande rouge et 70 % la température du chauffage. 19 % d'entre eux ne pratiquent aucun des trois gestes considérés ici, contre 7 % des personnes les plus inquiètes.

## ► 3. Pratiques écologiques selon la perception des efforts, la place de l'environnement et l'inquiétude climatique

Perception et préoccupations climatiques	Limitent la consommation de viande rouge (y compris plats préparés) ou n'en consomment pas	Limitent la température du chauffage en hiver	Ont utilisé les transports collectifs terrestres sur le dernier déplacement de plus de 100 km	Les 3 pratiques	Aucune des pratiques	Ensemble
<b>Perception des efforts</b>						
Estiment faire plus d'efforts que la plupart des autres	78,0	86,5	18,0	7,5	6,1	<b>39,2</b>
Estiment faire autant d'efforts	67,2	81,7	14,2	5,8	11,2	<b>48,9</b>
Estiment faire moins d'efforts	60,7	66,8	15,8	6,2	19,0	<b>8,4</b>
<b>Importance de l'environnement</b>						
Environnement comme 1 <sup>er</sup> enjeu cité	77,4	87,7	21,1	7,7	7,0	<b>8,8</b>
Environnement comme 2 <sup>e</sup> enjeu cité	80,2	85,5	20,4	7,9	5,7	<b>9,6</b>
Environnement non cité dans les deux 1 <sup>ers</sup> enjeux (sur 7 possibles)	68,8	81,0	14,6	6,3	10,9	<b>80,5</b>
<b>Inquiétude face au dérèglement climatique</b>						
Très inquiet (note ≥ 8/10)	79,8	85,5	18,9	8,1	7,1	<b>38,6</b>
Moyennement inquiet (note de 5 à 7/10)	66,9	82,3	14,3	6,4	10,1	<b>47,9</b>
Pas inquiet (note < 5/10)	58,9	69,9	11,0	2,9	18,5	<b>12,2</b>

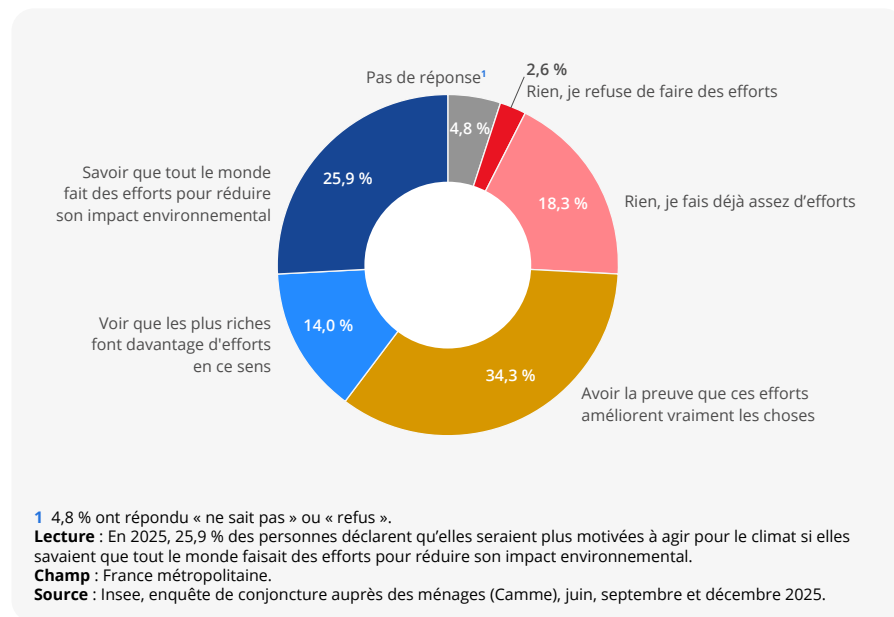
**Note :** 3,5 % des personnes ont répondu « ne sait pas » ou « refus » sur la question concernant la perception des efforts.

**Lecture :** En 2025, parmi les personnes estimant faire plus d'efforts pour protéger l'environnement que la plupart des autres, 86,5 % limitent la température du chauffage contre 66,8 % de celles qui estiment faire moins d'efforts.

**Champ :** France métropolitaine.

**Source :** Insee, enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme), juin, septembre et décembre 2025.

#### ► 4. Facteurs susceptibles de renforcer ou non la motivation à agir pour le climat



#### La motivation à agir dépend en partie du comportement d'autrui

21 % des personnes déclarent que rien ne pourrait les inciter à en faire plus, principalement parce qu'elles estiment en faire déjà suffisamment (18 %) ► **figure 4**. 34 % souhaiteraient avoir la preuve que leurs efforts améliorent la situation globale. 26 % des personnes seraient davantage motivées si l'ensemble de la population faisait des efforts et 14 % si les plus riches montraient l'exemple. Les personnes ont tendance à agir en fonction du comportement perçu chez les autres ► **encadré**.

Cette sensibilité à la dynamique collective est particulièrement marquée chez les plus diplômés et les habitants des zones urbaines denses, qui déclarent plus souvent qu'ils seraient incités à agir si tout le monde faisait des efforts. À l'inverse, 25 % des personnes peu ou pas diplômées considèrent qu'elles en font déjà assez ou refusent d'en faire davantage, contre seulement 15 % parmi les plus diplômées. Enfin, les jeunes se déclarent plus souvent enclins à effectuer des efforts supplémentaires. ●

Charles Battesti (Insee)

Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

#### ► Encadré - Le triangle de l'inaction

Le triangle de l'inaction utilisé par les chercheurs en sociologie environnementale [Grandin et al., 2022] distingue trois types de freins : les freins psychologiques, comme le sentiment que ses actions individuelles ne changent rien ou la difficulté à se représenter les conséquences de ses choix ; les freins sociaux, tels que le comportement des pairs ou le manque d'exemplarité des entreprises ; les freins structurels, qui incluent les contraintes matérielles ou financières, par exemple l'absence de transports en commun, le coût ressenti élevé de l'alimentation en circuit court ou la difficulté à accéder à des solutions durables. Ces facteurs combinés expliquent pourquoi les opinions ne se traduisent pas toujours en actes.

#### ► Source

L'Insee réalise chaque mois une [enquête de conjoncture auprès des ménages \(Camme\)](#) résidant en France métropolitaine. Cette enquête, qui interroge la personne de référence du ménage ou son conjoint, vise à recueillir l'opinion des ménages sur leur environnement économique et leur situation personnelle. Elle comporte également des modules ponctuels de questions. En particulier, depuis juin 2025, un nouveau module trimestriel sur la sensibilité et les pratiques écologiques a été introduit, complémentaire au module « environnement » proposé chaque année par le Service de la donnée et des études statistiques (SDES). Les questions de ce module sont posées le même mois que celles du module sur le bien-être construit par le Centre pour la recherche économique et ses applications (Cepremap). Cette étude porte sur l'analyse des résultats des modules de juin, septembre et décembre 2025. Pour certaines questions (comme la consommation de viande rouge), l'analyse se limite aux enquêtes de septembre et décembre 2025, l'intitulé de certaines questions ayant évolué par rapport à juin.

Les résultats présentés dans cette étude sont les effets significatifs de modèles de régression logistique, estimés afin d'analyser le sens et l'intensité des effets entre les variables d'intérêt, toutes choses égales par ailleurs. Les modèles contrôlent notamment la satisfaction dans la vie, la tranche d'âge, la catégorie de diplôme, le sexe, le lieu de résidence (grille de densité) et la tranche de revenus.

#### ► Pour en savoir plus

- Pautard É., « [Pratiques environnementales des Français en 2025 : agir à l'échelle individuelle](#) », SDES, Derniers résultats, mai 2026.
- ADEME, « [Changement climatique : comment a évolué l'opinion des Français en 10 ans ?](#) », ADEME infos, novembre 2025.
- Pautard É., « [Environnement et énergie dans les foyers français en 2024](#) », SDES, Derniers résultats, novembre 2025a.
- Pautard É., « [Environnement et climat : opinions des Français en 2024](#) », SDES, Data lab, juin 2025b.
- André M., Bourgeois A., Lequien M., « [Dis-moi ce que tu consommes, je te donnerai ton empreinte carbone : un exercice crucial mais piégeux](#) », Le blog de l'Insee, novembre 2023.
- Grandin A., Boon-Falleur M., Chevallier C., « [The Belief-Action Gap in Environmental Psychology: How Wide? How Irrational?](#) », Cambridge University Press, novembre 2022.
- Pautard É., « [L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement](#) », in Les acteurs économiques et l'environnement, coll. « Insee Références », édition 2017.

Direction générale :  
88, avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

Rédaction en chef :  
H. Michaudon,  
S. Papon

Maquette :  
M. Gazaix

Code Sage : IP262113  
ISSN 0997-6252  
© Insee 2026  
Reproduction partielle  
autorisée sous réserve  
de la mention de la  
source et de l'auteur



Directeur de la  
publication :  
Fabrice Lengjart

Rédaction :  
A. Évrard

@insee.fr  
@InseeFr  
www.insee.fr

Insee